

Sous la direction de  
**Anne Klein**  
**Martine Cardin**

# CONSOMMER L'INFORMATION

De la gestion à la médiation documentaire





**CONSOMMER L'INFORMATION :  
DE LA GESTION  
À LA MÉDIATION DOCUMENTAIRE**

## **CULTURE FRANÇAISE D'AMÉRIQUE**

La collection « Culture française d'Amérique » est publiée sous l'égide de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN). Conçue comme lieu d'échanges, elle rassemble les études et les travaux issus des séminaires et des colloques organisés par la CEFAN. À ce titre, elle répond à l'un des objectifs définis par le Comité scientifique de la Chaire: faire état de l'avancement des connaissances dans le champ culturel et stimuler la recherche sur diverses facettes de la francophonie nord-américaine.

(Liste des titres parus à la fin de l'ouvrage)

Sous la direction de  
**Anne Klein**  
et **Martine Cardin**

# **CONSOMMER L'INFORMATION : DE LA GESTION À LA MÉDIATION DOCUMENTAIRE**



**Presses de  
l'Université Laval**

Financé par le gouvernement du Canada  
Funded by the Government of Canada



Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. L'an dernier, le Conseil a investi 153 millions de dollars pour mettre de l'art dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays.

We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts, which last year invested \$153 million to bring the arts to Canadians throughout the country.



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.



Mise en page: **Santó** *grafis*

Maquette de couverture: Laurie Patry

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2018

ISBN: 978-2-7637-3924-3  
PDF: 9782763739250

Les Presses de l'Université Laval  
[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

# Table des matières

Introduction. . . . .	1
-----------------------	---

## **ARCHIVISTIQUE COLLABORATIVE POSTURES ÉPISTÉMOLOGIQUES ET ÉTHIQUES**

La coagrégation de contenus en publicité: un premier laboratoire pour l'archivistique ouverte . . . . .	7
--	---

*Martine Cardin et Christian Desîlets*

Vive la <i>contextation</i> permanente! . . . . .	27
---	----

Où il est question de l'inutilité des archivistes

*Didier Devriese*

Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, co-acteurs de la construction de mémoires collectives: l'exemple de la Cité des mémoires étudiantes. . . . .	41
--	----

*Jean-Philippe Legois*

La médiation et la conservation collaborative et distribuée: Le cas de la technologie numérique dans la performance musicale . . . . .	57
---	----

*Guillaume Boutard*

La médiation archivistique: dire et préserver une part d'oubli. . . . .	77
---	----

*Sylvain Senécal*

**INSTITUTIONS, UTILISATEURS ET UTILISATIONS**

L'archiviste et ses usagers . . . . .	89
Enseignements des Journées des Archives de l'Université catholique de Louvain <i>Paul Servais</i>	
La révolution numérique: la mémoire en partage . . . . .	101
<i>Stéphan La Roche</i>	
Ça tombe sous le sens: la médiation sémantique de l'archiviste . . . . .	119
<i>Laure Amélie Guitard</i>	
Expérimentation, décomposition et geste mémoriel: regard archivistique sur le travail du cinéaste Bill Morrison. . . . .	141
<i>Annaëlle Winand</i>	
De la diffusion à l'exploitation: changer le point de vue sur les archives . . .	159
<i>Anne Klein et Yvon Lemay</i>	



# Introduction

L'essor technologique affecte tous les aspects de notre culture d'une façon telle que nous ne l'aurions jamais imaginée il y a dix ans, en particulier avec la croissance exponentielle du volume d'information et le déploiement fulgurant d'applications intelligentes. La révolution numérique s'accompagne en effet d'un changement social majeur, qui se manifeste notamment par un changement dans la perception des archives alors que, dans le même mouvement, la fonction même d'archiviste se modifie,

qu'il s'agisse de gérer une quantité croissante d'informations numériques, de répondre aux attentes des utilisateurs qui veulent avoir accès aux données, à l'information et au savoir instantanément et en tous lieux ou de satisfaire le désir des citoyens de consulter, par des moyens novateurs, des documents concernant leurs familles, leurs collectivités et leur pays.<sup>1</sup>

En effet, notre rapport au monde a été largement transformé par l'apparition des services du Web 2.0 en ce qu'ils partagent, selon André Mondoux, trois caractéristiques :

Premièrement, ils accentuent la tendance à la personnalisation non seulement en laissant à l'utilisateur la liberté de modifier la mise en forme de l'interface [...], mais aussi en lui laissant la possibilité de réaliser un assemblage modulaire sur mesure de mini-applications. Deuxièmement, ils sont explicitement fondés sur des pratiques d'autoprésentation et sur des stratégies de mise en scène du soi et de quêtes identitaires. [...] Troisièmement, les services du Web 2.0 s'inscrivent dans la dynamique d'égotisation propre à l'hyperindividualisation, en misant notamment sur le temps réel de la gratification (ici et maintenant) [...].<sup>2</sup>

L'archivistique ne peut échapper à ce recentrage de la perspective sur l'individu puisqu'il touche tous les aspects de notre vie, depuis la famille

---

1. CCA (Conseil canadien des archives), Groupe de travail sur le système archivistique canadien (2015), *Les archives au Canada: Nouveau plan directeur*, p. 3. [En ligne] Repéré à [http://www.archivescanada.ca/uploads/files/Documents/CAS/CAS\\_CanadasArchives\\_FR.pdf](http://www.archivescanada.ca/uploads/files/Documents/CAS/CAS_CanadasArchives_FR.pdf).

2. *Histoire sociale des technologies numériques de 1945 à nos jours*, Québec, Éditions Nota Bene, p. 197-198.

jusqu'à la sphère professionnelle, en passant par l'éducation et le divertissement. Notre mode de vie est désormais tout entier fondé sur les technologies numériques en réseau qui font de l'« usager » le nouveau sujet numérique<sup>3</sup>.

Du point de vue archivistique, l'accroissement de la demande en informations définies en temps réel et adaptées aux préoccupations personnelles des usagers a fait de l'accès une priorité de l'ensemble des institutions patrimoniales, tendant ainsi à aligner sur la diffusion et la valorisation les missions, initialement distinctes<sup>4</sup>, de ces institutions. Les récents rapports relatifs aux archives, bibliothèques et musées au Canada<sup>5</sup> et la réponse qui leur a été donnée par la communauté archivistique<sup>6</sup> ont toutefois mis en lumière que cette harmonisation doit s'accompagner de mesures garantissant la pérennité des biens culturels. Mais, au-delà du devenir des archives dans l'aire patrimoniale, ces développements technologiques et culturels ont une influence majeure sur le travail des archivistes.

Jusqu'à présent, le savoir-faire spécialisé s'est déployé selon une chaîne d'activités linéaire, en prenant pour assise un cadre méthodologique fondé sur le cycle de vie documentaire et dont les usagers sont les bénéficiaires. Or, depuis la généralisation de l'usage de l'informatique et le déploiement des technologies numériques en réseau, on assiste à un changement de perspective : archivistes et utilisateurs sont de plus en plus souvent amenés à collaborer pour assurer l'organisation, le traitement, la conservation et la diffusion de l'information. Dans un tel contexte, en plus d'être un gardien de confiance et un gestionnaire de mémoire consignée, l'archiviste devient un agent culturel au sens large du terme. Par ses activités de formation, de gestion de l'accès et de valorisation des documents à diverses fins, il participe à la création d'un espace de significations qui réunit tous les intervenants de l'exploitation documentaire ; en d'autres termes, il devient un agent de médiation.

---

3. *Ibid.*, p. 199-200.

4. On peut, pour simplifier, associer le musée à la médiation culturelle, la bibliothèque à la diffusion des savoirs et les archives à la conservation de la mémoire collective.

5. On pourra se reporter aux rapports *Un rapport du groupe d'experts de la Société royale du Canada sur l'état et l'avenir des bibliothèques et des centres d'archives du Canada de la Société Royale du Canada* (2014), et *À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada du Conseil des académies canadiennes* (2015).

6. CCA (Conseil canadien des archives), Groupe de travail sur le système archivistique canadien, *op. cit.*

C'est dans cette perspective que le 45<sup>e</sup> congrès de l'Association des archivistes du Québec tenu les 13, 14 et 15 juin 2016 à Québec<sup>7</sup> appelait les acteurs du monde archivistique à partager leurs expériences et réflexions autour de la thématique « Consommer l'information – De la gestion à la médiation documentaire ». Durant ces trois journées, quatre axes – Art et archives, Société et archives, Pratiques institutionnelles, Technologies et archives – ont structuré les interventions qui prenaient tantôt la forme de retour d'expérience, tantôt celle deancements officiels de projets collaboratifs, tantôt encore de propositions d'ordres disciplinaire et théorique. Les textes réunis ici, pour partie issus des communications de leur auteur lors du congrès, appellent, chacun à sa manière, une réflexion quant au nécessaire repositionnement des archivistes face à un monde en pleine mutation sous le coup de sa numérisation.

Puisqu'elles transforment notre rapport au monde, les technologies du Web 2.0 nécessitent un changement de posture épistémologique et éthique de la part des archivistes. La collaboration devient une voie incontournable et ouvre la voie à une archivistique « ouverte » (Cardin et Desilets), « d'intervention » (Legois) ou encore à une « conservation collaborative et distribuée » (Boutard). L'archiviste sort alors de l'isolement qu'on lui prête selon des modalités qui vont de la réflexion interdisciplinaire ouvrant sur une compréhension renouvelée de l'archivistique et des archives à la mise en place d'espaces de rencontre propices à une prise en charge plus globale des archives par l'ensemble des acteurs. Producteurs, utilisateurs et archivistes participent alors à l'établissement d'une mémoire dynamique (Devriese, Sénécal) et au développement d'une culture participative au sein des institutions patrimoniales (La Roche). C'est alors que l'archiviste se positionne au croisement des préoccupations de chacun en se faisant agent de médiation, que cette médiation soit comprise comme création d'espaces de significations partagées ou comme action de mise en lien entre les archives et les différents acteurs.

Ce changement de posture se manifeste notamment par le fait que l'usager, plutôt que le producteur, est placé au cœur des pratiques et des réflexions. C'est alors un changement de point de vue sur l'archivistique qui est à l'œuvre et qui tend à faire apparaître la discipline et la profession sous un nouveau jour (Klein et Lemay). Ce recentrage conduit à proposer des méthodes d'analyse permettant, ou bien de préciser les modalités de mise à disposition des archives (Guitard), ou bien de mieux connaître les

---

7. Les actes du congrès sont disponibles en ligne: <http://congres.archivistes.qc.ca/actes-2016/>.

perspectives dans lesquelles les archives sont utilisées et les effets de leur utilisation (Winand). Que le regard se pose sur le geste archivistique, sur celui de l'utilisation ou, plus largement, sur le contexte institutionnel, les différents cas présentés révèlent la complexité des archives quant à leur manière d'être signifiantes et la multiplicité des enjeux auxquels les archivistes ont à faire face (Servais).

Archivistique collaborative  
Postures épistémologiques  
et éthiques



# La coagrégation de contenus en publicité : un premier laboratoire pour l'archivistique ouverte

Martine Cardin et Christian Desîlets  
Université Laval

À l'heure actuelle, la plupart des organisations, publiques comme privées, laissent dormir un capital intellectuel immense : leurs archives. Faute d'une meilleure connaissance des contenus documentaires et des outils permettant d'y accéder efficacement, ces documents sont conservés sans pouvoir être exploités. Le phénomène est d'autant plus criant dans un contexte numérique, où la conservation même des documents ne garantit pas qu'ils puissent être intelligibles pour autant. Le paradoxe est que les propriétaires des documents dépensent souvent des sommes colossales pour les conserver sans pour autant les valoriser comme ils le devraient. De fait, l'intérêt manifesté par les producteurs envers leurs archives n'est pas évident à saisir. Si ces derniers pressentent que leur production documentaire constitue un conservatoire de savoir suffisamment important pour être conservé, très peu investissent à même hauteur dans leur exploitation. Du coup, les producteurs des archives et la société en général se privent d'une ressource extrêmement riche pour supporter leur gouvernance, favoriser le développement et la circulation de leurs connaissances ou participer à la construction des représentations fondatrices de leur identité culturelle. À un moment où le désir de développement durable incite les sociétés à contrer la sous-exploitation de leurs ressources, il est on ne peut plus pertinent de concevoir des stratégies de valorisation qui seront aptes à favoriser une utilisation efficace et efficiente du patrimoine archivistique.

Le présent article rend compte d'un projet de recherche-action mené en ce sens à l'Université Laval et dont l'objectif ultime vise l'établissement d'un institut dédié à la valorisation des archives de la publicité. Après avoir

présenté brièvement la problématique de l'exploitation des archives et les enjeux induits par l'émergence croissante des pratiques collaboratives, nous exposerons la manière dont la discipline du marketing a développé, pour répondre aux mêmes problèmes, une approche de *marketing ouvert* qui pourrait être transposée en archivistique dans une approche que nous avons convenu d'appeler *l'archivistique ouverte*. Enfin, nous verrons comment les archives produites dans le domaine de la publicité peuvent constituer un cas témoin pour expérimenter cette approche. À cette étape de notre projet, notre propos vise plus à présenter notre démarche et ses fondements conceptuels et méthodologiques qu'à rendre compte de résultats de recherche proprement dits.

### **PROBLÉMATIQUE DE L'EXPLOITATION DES ARCHIVES EN CONTEXTE COLLABORATIF**

La sous-exploitation des archives s'explique en partie par le fait que les documents sont traditionnellement conçus comme des déchets entropiques de l'activité de leurs producteurs. Bien que ces derniers reconnaissent que leurs archives possèdent une valeur d'existence<sup>1</sup>, ils arrivent difficilement à les réinsérer dans leur structure de production. En ce sens, selon nous, la faible utilisation des archives s'explique plus par une mise en marché déficiente auprès des clientèles d'usagers potentiels que par la faible reconnaissance de leur valeur, l'archivistique s'étant développée dans une orientation produit plutôt que dans une orientation service.

De fait, la capacité « naturelle » des archives à être des témoins fidèles des façons d'être, d'agir et de penser de leurs producteurs est à la base du principe fondamental de respect de la provenance en archivistique. L'intervention s'est donc attachée à valoriser l'objet documentaire, c'est-à-dire à mettre en relief ses valeurs et qualités intrinsèques en se basant sur les contextes institutionnel, organisationnel et technologique qui ont présidé à sa production et qu'il reflétait. Or, sur le strict point de vue de la mise en marché, l'intérêt d'un produit ne se détermine pas dans l'œil du producteur, mais dans celui de ses consommateurs et il s'établit à partir de la capacité à satisfaire leurs besoins et à régler leurs problèmes. Autrement dit, aussi authentique, fiable et inestimable soit-il, le témoignage archivistique trouvera peu preneur s'il ne rejoint pas les préoccupations des utilisateurs.

---

1. Suivant Xavier Greffe (2003), la valeur d'existence du patrimoine se démontre lorsqu'une société, sans se fonder sur un raisonnement économique, mobilise des financements publics pour préserver et produire ce « bien collectif », p. 13-14.



Il serait donc temps que la valorisation des archives s'intéresse moins à l'objet documentaire proprement dit qu'à ses usages et fonctions.

Dans une telle optique, il est impossible de penser la valorisation des archives sans faire appel à une pluralité d'experts, producteurs et utilisateurs. Encore faut-il savoir les intéresser et les intégrer dans l'intervention archivistique. Or, l'opération est difficile, car le principe cardinal de la discipline fait peu de place aux utilisateurs, les archives se définissant en fonction de la relation des documents à une provenance unique. Le document incarne d'abord et avant tout les préoccupations d'un seul producteur. L'objectif étant de maintenir l'intégrité du témoignage sur ce producteur, on ne peut rien ajouter ni retirer à son fonds. On ne peut pas non plus changer l'organisation interne de la masse documentaire qu'il a agrégée au gré de ses activités. Dans ce contexte, l'archiviste se définit comme l'unique gardien de la valeur des fonds. Pour intégrer les usages et fonctions de ces archives et définir son intervention dans une perspective de services, il doit apprendre à s'ouvrir aux autres et considérer leurs préoccupations.

En archivistique ouverte, tout utilisateur est réputé être aussi un producteur et doit pouvoir avoir un effet sur la création et la conservation des archives, et tout archiviste doit être un médiateur entre toutes les parties prenantes participant à cette création et à cette conservation. L'intervention archivistique ne peut et ne doit pas se limiter à encadrer la transmission d'informations d'un producteur vers des usagers de l'information. Son expertise ne peut pas être que dans la description et la codification de documents déployés dans des réseaux. L'intervention doit s'inscrire dans un processus de construction de significations – structurés et structurants – qui implique une transaction entre tous les acteurs. Cela implique de repenser l'exploitation des archives en la fondant sur des balises théoriques et méthodologiques pour encadrer cette collaboration des usagers.

Un autre problème majeur tient au fait qu'à l'ère numérique, tout semble se définir uniquement en termes d'information. Plus encore, dans les perceptions populaires, on considère qu'Internet est un conservatoire d'information exhaustif, à jour et pérenne, apte à documenter tous les sujets de préoccupation des sociétés. Dans ce contexte, le document en vient à être conçu comme un objet obsolète, artefact d'un passé analogique, car une fois libéré de sa coquille matérielle, l'information qu'il recèle pourra être facilement repérée par des moteurs de recherche performants. Par conséquent, on se dit qu'en numérisant tous les documents analogiques et

en les téléchargeant sur Internet, on pourra rendre leurs contenus exploitables par tous ceux qui pourraient s'y intéresser et que, corollairement, si personne ne s'y intéresse, cela voudra dire qu'ils seront sans valeur, donc éliminables. Le principal problème avec cette lecture est qu'elle confond les notions d'information et de connaissance à un tel point qu'elle en fait des synonymes. Elle conduit à penser que le développement des moteurs de recherche d'information intelligents est la seule solution pour exploiter les documents stockés dans Internet. Or aussi intelligent soit-il, aucun moteur ne peut se substituer à l'entendement d'un usager et à la culture par laquelle il accorde des fonctions et significations aux documents. La seule description de données ne suffit pas à les rendre exploitables par tous, car les chercheurs ont chacun leurs préoccupations, leurs contraintes, leurs terminologies, leurs structures et leurs pratiques; bref, ils ont des cultures différentes (Drouin et Bernier-Colborne, 2011). À l'ère numérique, ces problèmes de pertinence se trouvent surmultipliés par la tendance du tout conserver qui induit un volume étourdissant de documents dans des plateformes d'accès ouvertes. Cette tendance, non seulement autorise les bruits, mais en valorise l'accumulation sans souci de mise en cohérence et de sélectivité (Dempsey et Lavoie, 2004). Par conséquent, ce qui manque à l'usager c'est un système d'exploitation accroissant ses capacités à établir des relations entre les informations trouvées et ses préoccupations et valeurs. Une stratégie de valorisation orientée sur les usagers exige de mettre l'accent sur l'insertion des documents dans leurs schèmes de pratiques plutôt que sur la description de propriétés intrinsèques de documents.

L'un des grands enjeux de société actuels concerne la capacité à intégrer l'économie collaborative dans les processus de travail de chacun. Pour les archivistes, la chose n'est pas simple à plusieurs égards. Premièrement, le changement culturel affecte la conception de ce qu'est un document, en même temps qu'il modifie les conditions de création, d'usage et de conservation de l'écrit, tant sur le plan des politiques que sur celui des techniques (Cardin, 2010). Deuxièmement, l'approche collaborative induit un changement de responsabilité et de posture puisque l'archiviste doit déléguer des fonctions traditionnellement sous son autorité. Troisièmement, l'exploitation devient stratégique pour la conservation des archives. Les nouvelles conditions de production et d'utilisation de l'information en environnement numérique interfèrent dans le statut documentaire (Duranti et Preston, 2008) et rendent moins pertinent le modèle de gestion fondé sur un contrôle à travers les phases d'un processus de création linéaire où les usagers ne sont que des consommateurs passifs. Il est donc nécessaire de

revoir les lignes directrices et les outils de gestion documentaire pour guider le travail collaboratif.

Plus encore, le travail du gestionnaire de documents dépasse désormais les frontières de son administration. Le souci de développement durable induit des principes de responsabilité collective, de collaboration et de partage, de remise en question des normes et un désir d'innovation. Une volonté de gouvernance ouverte, transparente et participative conduit les citoyens à réclamer la mise en ligne de leur mémoire documentaire. Ceux-ci veulent plus que des archives statiques sur leur histoire ; ils veulent accéder aux bases de données publiques pour documenter les débats et participer à la résolution des problèmes. Grâce aux fonctionnalités des TI, ces citoyens peuvent accéder aux sources à partir de leurs préoccupations, en discuter la pertinence, les traiter et les diffuser en les liant à des travaux dans des espaces collaboratifs. L'action externe de ces usagers vient se définir en complémentarité avec celle des agents organisationnels, qui y voient d'ailleurs de plus en plus d'avantages économiques. L'insertion des usagers montre néanmoins les limites de ce mode d'opération, des glissements opérant entre le travail de valorisation et la propagande, la diffusion et la désinformation, la référence et l'indiscrétion. Dans ce contexte, il faut développer des modalités d'utilisation de la production documentaire sur des bases consensuelles pour pouvoir donner accès à une mémoire fiable et authentique tout en assurant la protection des droits de chacun. Il faut développer des moyens pour progressivement intégrer les parties prenantes à la création d'une structure de médiation dédiée à l'exploitation et à la mise en valeur documentaire. Une telle entreprise ne sera toutefois possible qu'en réfléchissant et en expérimentant d'abord le processus de négociation par lequel les acteurs dans le système développent des espaces de significations partagées.

### **CONCEVOIR L'ARCHIVISTIQUE OUVERTE POUR ENTRER DANS L'ÈRE COLLABORATIVE**

Sur un plan méthodologique, une piste prometteuse réside dans la transposition en archivistique des concepts du *marketing ouvert*. Le pari du marketing ouvert, c'est que les consommateurs préféreront consommer les produits et services des marques qui leur permettent d'ajouter leur touche personnelle. Le concept de *marketing ouvert* se définit comme une approche qui permet au consommateur de contribuer volontairement à la définition d'une ou de plusieurs composantes de l'offre de l'entreprise (Van Laethem, Billon et Bertin, 2011).

Par transposition, nous proposons d'appeler *archivistique ouverte* l'approche par laquelle toutes les parties prenantes des archives sont invitées à collaborer à toutes les fonctions de l'opération archivistique : création, acquisition/gestion des accroissements, traitement, conservation et exploitation. L'archivistique ouverte permet de penser un objet documentaire dans ses différentes facettes pour pouvoir le conjuguer de toutes les manières possibles. Elle intègre des dimensions d'appartenance, d'engagement, d'expérience et de collaboration.

### **L'appartenance**

L'appartenance est un sentiment d'attachement envers une marque. Toutes les marques n'ont pas nécessairement besoin de stimuler ce sentiment. Une marque monopolistique et incontournable peut en faire l'économie. C'est ainsi que, dans un régime totalitaire qui a monopolisé les services et qui interdit la concurrence, les citoyens sont captifs et n'ont pas le choix d'utiliser les seuls services disponibles. Plus encore, il arrive que des services soient maintenus même s'ils sont inefficaces ou même s'ils ne répondent à aucun besoin apparent. C'est dans un système ouvert, où le consommateur a le choix entre plusieurs marques, que le principe d'appartenance prend son sens. Il ne s'agit pas que de développer la préférence pour une marque, car la préférence indique que le consommateur considère tout de même diverses marques concurrentes ; il s'agit de développer une adulation si inconditionnelle pour une marque que le consommateur n'en considérera aucune autre.

Suivant le même principe, on peut dire que les archives nationales ont été constituées dans un modèle monopolistique pour préserver des archives dont la valeur est jugée inestimable. Dans le contexte où le coût des services publics devient un enjeu prioritaire, l'État met ses services en concurrence dans la mesure où il leur attribue des budgets en fonction, notamment, de la préférence du public, que cette préférence soit fondée sur des faits, des valeurs ou des croyances. Si la santé est désormais la valeur dominante des citoyens, ce n'est pas seulement parce que la population vieillit (elle l'a toujours fait), mais parce que les valeurs de la consommation des services de santé et la multiplication des types de services sont entretenues avec vigueur et omniprésence par une pluralité d'acteurs. On aurait tort de croire que, dans ce contexte, la valeur inestimable des archives nationales suffit à les préserver des coupes budgétaires ni qu'il suffira de dire au citoyen qu'elles sont inestimables pour qu'il les juge telles. Plus les